



Ouagadougou, le 15 SEPT 2017

N°2017 ---015 /MJFIP/SG/PEJDC

COMMUNIQUE

Le Ministre de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles
communiqué :

Pour la rentrée académique 2017-2018, le Projet Emplois des Jeunes et Développement des Compétences (PEJDC) dans le cadre de la mise en œuvre de la Sous-composante 2.1(A) : « Développement de la formation professionnelle initiale », souhaite recevoir des candidatures pour le recrutement et la formation de seize (16) formateurs dans les secteurs du Tourisme/hôtellerie/restauration et du Bâtiment et des Travaux Publics dans les filières suivantes :

| Secteur | Filière | Nombre de places | Diplômes requis | Durée de la formation |
|--|--|------------------|---|-----------------------|
| Tourisme/ Hôtellerie/ Restauration | Cuisine | 04 | BAC pro restauration et tout BAC | 02 ans |
| | Restauration | 02 | BAC BAC pro restauration et tout BAC | 02 ans |
| | Boucherie-Charcuterie | 02 | BAC ou BPT en Boucherie-charcuterie | 02 ans |
| | Guide touristique | 02 | BTS en tourisme/hôtellerie | 02,5 ans |
| Bâtiment et Travaux Publics | Montage et maintenance des ascenseurs | 02 | BAC pro ou BPT en maintenance industrielle, BAC C, D, F2, F3 et E | 02 ans |
| | Menuiserie aluminium | 02 | BAC pro en structure métallique, F3, F2, D, E et C | 02 ans |
| | Fluide et énergie option installation thermique et Sanitaire | 02 | BTS ou DUT en froid et climatisation, en électromécanique ou en génie mécanique | 02,5 ans |

Les personnes intéressées doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 20 ans et de 33 ans au plus au 31 décembre 2017;
- déposer un dossier de candidature au Projet Emplois des Jeunes et Développement des Compétences (PEJDC) sise à koulouba ;
- être immédiatement disponible pour suivre une formation initiale à l'extérieur du Burkina Faso.

Les dossiers sont recevables tous les jours ouvrables du lundi 18 au vendredi 22 septembre 2017 de 08H à 15H30 minutes et comprennent les pièces ci-après :

- une demande manuscrite timbrée à 200F, adressée à Monsieur le Ministre de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles mentionnant la filière sollicitée et les coordonnées téléphoniques (fixe et portables) du candidat et d'un de ses parents ou tuteur, le E-mail et une boîte postale;
- trois (03) copies légalisées du diplôme, du titre professionnel ou de l'attestation de succès ;
- deux (02) copies légalisées du relevé du BAC et de la classe de terminale ;
- deux (02) extraits d'acte de naissance ou de jugement supplétif, accompagnés d'une (01) copie légalisée;
- trois (03) certificats de visite et de contre-visite timbrée à 300 FCFA ;
- deux (02) copies légalisées de la carte nationale d'identité burkinabè ;
- deux (02) casiers judiciaires datant de moins de trois (03) mois ;
- deux (02) copies originales ou légalisée du certificat de nationalité burkinabè.

Les candidats retenus à l'issue de la sélection devront fournir pour complément de leurs dossiers :

- deux (02) copies légalisées de la première page du passeport ;
- douze (12) photos d'identité récentes (3cm/cm).

Les formations auront lieu en Tunisie et seront entièrement financées par le Projet Emplois des Jeunes et Développement des Compétences (PEJDC).

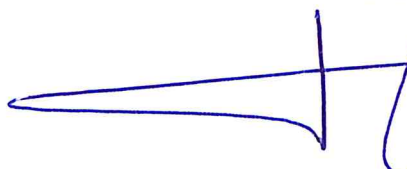
Pour tout autre renseignement, contactez les numéros suivants : **25 33 15 15/ 73 52 69 60.**

Diffusions :

- affichage ;
- site web du MJFIP : www.mjfip.bf ;
- site web PEJDC : www.pejdc.bf
- CCI-BF ;
- radio ;
- Presse écrite.

Pour le Ministre et par délégation,

Le Secrétaire Général



Brice Noël YOGO

Chevalier de l'Ordre National

